

Samuel Tilahun Tessema

Hormis les étrangers (diplomates, experts, missionnaires, humanitaires, touristes) et quelques milliers de descendants d'unions mixtes (avec des Occidentaux ou des Moyen-Orientaux), les 112,1 millions d'Éthiopiens (Ndt *Population & Sociétés*, 2019), sont tous autochtones. En outre, plus d'un million d'Érythréens, Somaliens et Sud-soudanais ont trouvé refuge en Éthiopie. Depuis l'Antiquité, sur les hautes terres, qui comptent pour 85 % de la population totale, demeurent, au nord, des céréaliculteurs à l'araire et, au sud, des arboriculteurs producteurs de café, de faux-bananier et de *khât/tchat*. Environ 15 % des Éthiopiens, établis dans les basses terres périphériques — près de 70 % du territoire national (Ndt) —, pratiquent l'agriculture sédentaire et l'élevage. Des communautés réduites de chasseurs-cueilleurs, les Majang (Majengir) et les Anuak, vivent également dans les forêts de la région de Gambélla.

L'Éthiopie possède, à n'en pas douter, le cheptel le plus nombreux d'Afrique. Ce troupeau est partagé entre les agriculteurs et les éleveurs établis sur des terres qui, ces dernières années, ont fortement attiré les investisseurs étrangers. Un tel « accaparement des terres » n'a fait qu'aggraver la situation politique et économique déjà précaire des peuples autochtones périphériques d'Éthiopie. L'accès de ces populations aux soins de santé et à l'enseignement primaire et secondaire reste très insuffisant.

Selon la Constitution éthiopienne de 1995, la terre appartient à l'État et au peuple éthiopien et, en conséquence, ne peut être ni vendue ni échangée. La Constitution garantit les droits des pasteurs à l'accès libre à la terre tant pour le pâturage que pour l'agriculture ainsi que le droit de ne pas être évincés de leurs propres terres. La mise en œuvre de ces dispositions constitutionnelles doit être définie par la loi. Il n'y a pas de législation nationale protégeant les peuples autochtones minoritaires et l'Éthiopie n'a ni ratifié la Convention 169 de l'OIT ni n'était présente lors du vote de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (UNDRIP). Ces dernières années, l'incertitude politique en Éthiopie et les calamités naturelles qui l'ont frappée, ont aggravé les difficultés auxquelles sont confrontés les peuples autochtones périphériques.

Depuis la transition politique d'avril 2018 qui a porté le Premier ministre Abiy Ahmed [*Abiyy Ahmäd*] au pouvoir, l'Éthiopie a connu de profonds et rapides changements. Son arrivée au pouvoir a d'abord rencontré un accueil enthousiaste à la suite d'une succession de réformes radicales : libération de prisonniers politiques et de journalistes, le retour au pays de militants et de dissidents politiques, amendement et/ou abrogation de lois répressives, réforme des institutions et des dysfonctions les plus évidentes des administrations et un rapprochement inattendu avec le voisin érythréen.

Paradoxalement, ces trois dernières années ont été marquées par la recrudescence, sans précédent, des conflits et des troubles intérieurs, notamment le meurtre de hauts responsables du gouvernement et de l'armée. Au cours de l'année 2020, le débat politique ouvert a cessé dans le pays. On a emprisonné des personnalités de l'opposition et des journalistes, certains agents de l'État ont manifesté leur mépris de l'état de droit,

les troubles se sont poursuivis, finalement début novembre, le conflit entre le gouvernement fédéral et le gouvernement de la région-État [*kellel*] du Tigray/Tigré, a éclaté. Dans ce mélange de progrès et de régression, les communautés autochtones minoritaires (et majoritaires) se retrouvent dans l'environnement politique des plus incertains. Ce contexte difficile affecte directement et indirectement leurs moyens de subsistance et leur survie.

Les peuples autochtones minoritaires dans le contexte de la situation politique actuelle

Dans les débats politiques et les discours houleux au sujet du passé, du présent et de l'avenir de l'Éthiopie, la question des « petits » peuples autochtones périphériques est manifestement absente. Politiciens, experts politiques, universitaires et militants, qui représentent souvent les intérêts de groupes les plus importants, se sont arrogé et ont monopolisé le droit de s'exprimer au nom des masses, semblent volontiers oublier les communautés les plus marginalisées et opprimées du pays, ou ne s'en soucient pas. Pourtant, les thèmes de l'injustice, de la discrimination et de la marginalisation, au cœur de la cause des peuples minoritaires, occupent la plupart des débats. Cela se produit indépendamment du fait que la plupart des discussions en cours tournent autour des injustices, de la discrimination et de la marginalisation, une terminologie qui est devenue synonyme de la cause des peuples autochtones. L'absence de ce souci montre combien les élites éthiopiennes ne sont pas conscientes de la situation déplorable de ces communautés alors qu'on débat de la diversité et de la cohabitation dans le seul contexte de leurs poids politiques.

Avec la transition politique d'avril 2018 et les réformes qui ont suivi, beaucoup avaient espéré que les injustices à l'encontre des peuples autochtones et de leurs territoires seraient corrigées et réparées. Contrairement à ce qu'on attendait et qu'on espérait, à l'exception de quelques cas où l'investisseur n'ayant pas débuté l'exploitation de sa concession foncière le bail a été annulé, on a maintenu le *statu quo*. Ainsi de nombreux pasteurs ont été évincés et expulsés de leur terre, notamment dans les *kellel* du « Sud » (Peuples, nationalités et nations du Sud) et de Gambella¹. Encore plus inquiétant, on a appris que les services de l'État continuaient de harceler et d'intimider des communautés d'autochtones périphériques.

À la fin de 2019, des informations ont fait état de détentions arbitraires et d'abus perpétrés par les forces de sécurité chez les Bodi et les Mursi de la basse vallée de l'Omo². Un an après, le gouvernement ne s'est pas officiellement soucié l'affaire et n'a pas encore diligenté d'enquête.

À cet égard, le Conseil consultatif des affaires juridiques et judiciaires, un organe indépendant de professionnels du droit sous les auspices du Bureau du procureur général, accomplit un travail louable pour conduire la réforme du droit et du système judiciaire. Jusqu'à présent, cependant, le Conseil a évité de discuter ou même d'examiner la question des peuples minoritaires dans le cadre de la réforme juridique en cours³.

Les politiques de développement

On ne peut que se louer de l'adoption en février, par Conseil des ministres, d'un projet de politique du pastoralisme élaboré par le ministère de la Paix. Au préalable, des

consultations auraient également eu lieu, bien que l'on ne sache pas si les communautés concernées l'ont réellement été. Étant donné que ce projet n'a pas encore été rendu public et qu'on ne l'a pas déjà mis en œuvre, il n'est pas possible d'en commenter le contenu et les mesures pratiques qui concernent la vie et les systèmes de subsistance des pasteurs.

En nette rupture avec l'administration précédente, le gouvernement s'est engagé dans une politique de libéralisation de l'économie. Il ouvre ainsi à la privatisation un certain nombre de secteurs économiques et financiers. Pour ce faire, il consulte principalement les élites urbaines qui, il va sans dire, ne représentent qu'une faible proportion de la population totale. De plus, les objectifs des politiques et des projets économiques de nouvelle administration semblent viser en priorité les villes. Lors de ces deux dernières années et demie, elle a ainsi lancé des « mégaprojets », de plusieurs millions de dollars, d'embellissement des centres urbains notamment à Addis Abeba [*Addis Abäba*], la capitale. Des sommes importantes sont aussi consacrées à la rénovation des bureaux et des bâtiments officiels. Bien que ces travaux contribuent à améliorer et à modifier de l'image des villes, priorité devrait être donnée à la transformation de l'économie rurale pour deux raisons impérieuses : premièrement l'économie du pays est essentiellement fondée sur l'agriculture et l'agro-pastoralisme et deuxièmement, plus de 85 % de la population vivent dans les zones rurales (plus de 20 % en ville en 2020 Ndt).

On doit porter au crédit de l'administration actuelle l'initiative *Green Legacy* (Patrimoine vert) qui aura des conséquences bénéfiques sur la vie et les moyens de subsistance de l'ensemble des communautés tant minoritaires que majoritaires. Lancée en 2019 par le Premier ministre Abiy Ahmed, l'initiative met en œuvre les dispositions du plan du gouvernement qui prévoit de planter 20 milliards d'arbres d'ici 2024. Les autorités poursuivent activement la politique « verte » : elles ouvrent des parcs urbains et des centres de loisirs et y consacrent du temps et de l'argent. S'il est mis en œuvre dans la continuité, cet effort de reboisement atténuera les effets néfastes de la déforestation et du changement climatique qui affectent principalement les communautés de pasteurs et de chasseurs-cueilleurs.

Les peuples autochtones minoritaires face aux troubles politiques et aux conflits

Le conflit ancien et insoluble entre clans des Afar et des Somali Issa [*Ciise*], qui s'était apaisé pendant un certain temps, a repris en décembre 2018 et s'est poursuivi jusqu'à ce jour⁵. Au cours de l'année 2020, à la suite de combats intercommunautaires, on déplorerait le décès de 150 Afar et Somali un grand nombre auraient de blessés ainsi que la destructions de biens. L'origine des affrontements vient d'un différend entre pasteurs au sujet de parcours et de la contestation de la cession de l'administration des quartiers (qebelé) [*qäbälé*] de trois villes à la région Afar qui découle de l'accord conclu en 2014⁶.

La situation dans la zones (Ndt) des Guji [*Guğgi*] et des Gidéo est encore incertaine, bien que presque toutes les déplacés internes (IDP), qui ont fui lors du conflit de 2018 entre les deux peuples, soient maintenant rentrées chez eux. Les hostilités pourraient reprendre à tout moment à moins qu'on n'en traite les causes profondes⁷.

Dans le Nord, depuis le déclenchement du conflit début novembre entre forces fédérales et régionales au Tigré, près de 54 000 réfugiés (au 26 décembre 2020) se sont enfuis au Soudan et des milliers d'autres ont gagné l'intérieur de l'Éthiopie⁸. Bien que les informations soient rares, on sait que les Kunama, un peuple établi sur la zone frontalière entre Érythrée et Éthiopie, ont payé un lourd tribut lors des combats.

L'addition des calamités naturelles

Pour les Éthiopiens, l'année 2020 fut l'une des années les plus rudes et les plus difficiles qu'ils ont vécu. Alors que se prolongent les troubles causés par de profondes mutations politiques, la COVID-19, les inondations et l'invasion des criquets ont, de plus, déclenché la grave crise humanitaire que traverse le pays. Les fortes pluies ont provoqué des inondations qui ont détruit les récoltes, noyé le bétail et contraint les populations à déguerpir. Les essaims de criquets pèlerins, qui ont pullulé à cause de l'humidité, ont dévoré pâturages et cultures, accroissant ainsi l'insécurité alimentaire.

L'impact de la COVID-19

Le premier cas de COVID-19 a été signalé à la mi-mars 2020 et, pendant les premières semaines, il a été possible de mesurer, à l'échelle régionale, la progression de l'épidémie. Cependant, au fur et à mesure que les cas se sont multipliés, le système de santé a été débordé et maintenant, on ne connaît que le total des nouveaux cas, décès et guérisons. Faute de données fiables, de source officielle, on mesure difficilement l'impact de la pandémie sur les peuples autochtones périphériques des régions les plus éloignées.

Les faibles densités de population constatées dans les zones pastorales devraient réduire la contagion, mais, les déplacements des troupeaux et des éleveurs augmentent les occasions de contact, et ce fait la contamination⁹. En moyenne, l'état sanitaire pasteurs est souvent plus dégradé que celui de la population nationale : atteints de maladies chroniques graves et souffrant de malnutrition généralisée, ils encourent des risques plus élevés. De fait, ayant un accès limité aux soins, les pasteurs en Éthiopie ont reçu des traitements contre la tuberculose, inadaptés, qui les rendent ainsi plus sensibles à la COVID-19¹⁰.

De plus, afin de lutter contre la COVID-19, on a imposé des restrictions à la mobilité qui ont entravé le combat contre les criquets pèlerins, la prévention et le contrôle des épidémies et épizooties et la venue des secours en cas de catastrophe. Les fortes pluies ont également fait déborder les rivières et les barrages qui ont inondé une part importante des zones pastorales d'Éthiopie. Les personnels, venus en urgence des centres urbains secourir les territoires pastoraux, ont contribué à disséminer l'infection tandis que les restrictions de déplacement ont gêné l'aide d'urgence¹¹.

La fermeture des marchés de bétail au début de la pandémie a fragilisé la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance des pasteurs, car, afin d'acheter de la nourriture et des produits de base, ils leur faut vendre leurs animaux. La crainte de contracter le virus a aussi empêché beaucoup de femmes d'éleveurs d'accéder aux services sanitaires essentiels, notamment la santé reproductive, et de nouveau, tout ceci aura un effet délétère sur leur état général. La densité relativement faible de postes et de

professionnels de la santé dans les zones habitées par les autochtones minoritaires aggrave encore la situation¹².

L'invasion des criquets pèlerins

Dans la plupart des régions d'Éthiopie, la forte pluviosité a stimulé la croissance des végétaux, offrant ainsi des conditions écologiques favorables à la reproduction du criquet pèlerin. Il en résulté la pire invasion acridienne depuis 25 ans. Les essaims de criquets ont ravagé environ 200 000 hectares de terres depuis janvier¹³. Plus d'un million d'Éthiopiens ont perdu leurs récoltes du fait des invasions de criquets. Dans les six premiers mois de 2021, 11 millions d'Éthiopiens ont souffert de la faim à cause des champs et les pâturages ravagés¹⁴.

Souffrant d'insécurité alimentaire endémiques, les agro-pasteurs et éleveurs des régions Somali, *Oromiyaa* et Afar ont été le plus durement touchés. Les dégâts, dus aux criquets pèlerins, ont aussi réduit les ressources disponibles en herbe des parcours du bétail, réduisant ainsi la croissance de leur bétail¹⁵. Des rapports indiquent que près de 1,3 million d'hectares de pâturage et de parcours ont été affectés. Les communautés locales ont estimé la réduction des terrains de parcours dans les *kellel* Somali à 61%, Afar à 59 %, Sud à 35 % et *Oromiyaa* à 31 %. La vente de bétail a probablement diminué la résilience des éleveurs, en particulier dans les régions Afar, Somali et *Oromiyaa* où l'on a contesté cette tendance¹⁶. En outre, le conflit au Tigré a rendu la poursuite des efforts de contrôle de l'invasion acridienne dans le pays plus difficile, tout en restreignant l'accès à l'aide humanitaire¹⁷.

Les inondations

De fortes pluies entre juin et septembre 2020 et le déversement de barrages remplis dans certaines régions ont provoqué des inondations et des glissements de terrain qui ont entraîné des déplacements de population dans plusieurs régions du pays¹⁸. Des rapports estiment que le nombre des victimes des inondations dans le pays à 1 017 854 et à 292 863 celui des déplacés. Les déplacements ont principalement eu lieu dans les *kellel* Somali, *Oromiyaa*, Afar, Sud et Gambélla¹⁹, où se trouvent la plupart des peuples autochtones périphériques du pays.

Dans la région de Gambélla, les inondations de juillet en plus des 12 096 personnes touchées par les inondations de juillet 2020, il y avait au moins 7 136 personnes touchées par les inondations en 2019 qui dépendent toujours de l'aide alimentaire d'urgence pour survivre. En outre, 1 000 hectares de terres cultivées en maïs et en sorgho ont été endommagés par les inondations. Les communautés touchées souffriraient également de maladies, notamment de pneumonie et du paludisme. Vingt-deux systèmes d'approvisionnement en eau ont en outre été endommagés dans la zone touchée, ajoutant un fardeau supplémentaire aux femmes qui doivent parcourir de plus longues distances pour aller chercher de l'eau. Pendant ce temps, dans la région Somali, les inondations du 4 août ont touché 34 974 personnes. Les inondations antérieures dans la région (avril 2020) avaient affecté 404 172 personnes. Plus de 34 006 hectares de terres cultivées ont été complètement détruits et 10 739 têtes de bétail ont été tuées.

Dans le nord de l'Éthiopie en juillet et août 2020, les crues soudaines des rivières ont affecté 67 885 habitants. Dans la région Afar, on a compté 40 731 déplacés et la perte de quelques 3 714 têtes de bétail qui précarise encore plus la sécurité alimentaire des communautés de pasteurs²⁰.

Il n'a été possible d'obtenir des informations sur la situation des petits peuples autochtones de la basse vallée de l'Omo et des périphéries de l'Ouest éthiopien et sur l'effet conjugué des aléas naturels et des troubles. En temps normal déjà, les autorités se soucient peu de ces groupes restreints qui subsistent dans des lieux d'accès difficile et en cas de catastrophes rien ne transpire sur leur condition et leur subsistance. Malheureusement, ce constat rappelle combien sont oubliées et marginalisées ces communautés qui continuent de vivre à la périphérie de l'État.

Notes et bibliographie

1. Cochrane, Logan and Danielle D. Legault, "The Rush for Land and Agricultural Investment in Ethiopia: What We Know and What We Are Missing." *MDPI*, 22 May 2020.
2. Maisel, Naomi and Anuradha Mittal. "As Ethiopia's Abiy Ahmed collect the Nobel Peace Prize, abuses in the Lower Omo Valley must be addressed." *Lifegate*, 10 December 2019.
3. Reports and Work Plans of the Legal and Justice Affairs Advisory Council available at <http://ljaac.gov.et/ResourceCenter/index/2>
4. Federal Democratic Republic of Ethiopia, Office of the Prime Minister. "Green Legacy." <https://pmo.gov.et/greenlegacy/>
5. Yasin, Abubeker. "Between Hope and Despair: Reflections on the Current Political Developments in Afar in Ethiopia in the Wake of Political Reforms, edited by Melaku Geboye Desta & al., 453. 2020.
6. The Somali Regional State withdrew from the Agreement in 2019 citing a lack of constitutional basis for the agreement, a failure to consult the affected populations, coercion and bad faith. (Addis Standard. "News: at least 27 killed in the clashes in the border between Afar, Somali Regions." 29 October 2020. <https://addisstandard.com/news-at-least-27-killed-in-clashes-in-the-border-between-afar-somali-regions/>) The Afar people on the other hand blame the Federal Government for siding with the Somali Regional State and the current Afar Regional leadership for being complicit (See endnote 5).
7. Several factors have contributed to the conflict and the resulting causalities and displacements. However, identity politics, claims of marginalization and domination and the quest for self-governance have played a key role in brewing tension and fueling conflict between these two communities.
8. World Food Programme (WFP) and Famine Early Warning System Network (FEWS Net). "Ethiopia Food Security Outlook Update." December 2020. https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/ETHIOPIA_FSOU_December%202020_Final.pdf
9. Griffith, Evan F., et al. "COVID-19 in pastoral contexts in the greater Horn of Africa: Implications and Recommendations." *Pastoralism* 10, 22 (2020). <https://doi.org/10.1186/s13570-020-00178-x>
10. Ibid.
11. Ibid.
12. Ibid.
13. Aljazeera. "Ethiopia struggles to suppress desert locust infestation." 21 October 2020. <https://www.aljazeera.com/gallery/2020/10/21/in-picture-ethiopia-struggles-to-suppress-desert-locust-infestat>
14. New Business Ethiopia News. "Food insecurity, conflict deteriorate Ethiopia's humanitarian situation." *New Business Ethiopia*, 21 December 2020. https://newbusinessethiopia.com/tragedy/food-insecurity-conflict-deteriorate-ethiopias-humanitarian-situation/?utm_source=ICPAC_NEWSLETTER&utm_campaign=86e60cf7da-EMAIL_CAMPAIGN_2019_02_25_06_47_COPY_01&utm_medium=email&utm_term=0_0ea0a0abaf-86e60cf7da-15
15. ACAPS. "ACAPS Briefing Note: Locusts in Ethiopia." 15 November 2019. https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/20191115_acaps_briefing_note_locusts_in_ethiopia.pdf
16. OCHA Humanitarian Response. "Impact of Desert Locust Infestation on Household Livelihoods and Food Security in Ethiopia." Joint Assessment Findings, April 2020. https://www.humanitarianresponse.info/sites/www.humanitarianresponse.info/files/assessments/desert_locust_impact_assessment_report_for_ethiopia.pdf
17. New Business Ethiopia News. "Food insecurity, conflict deteriorate Ethiopia's humanitarian situation." *New Business Ethiopia*, 21 December 2020. https://newbusinessethiopia.com/tragedy/food-insecurity-conflict-deteriorate-ethiopias-humanitarian-situation/?utm_source=ICPAC_NEWSLETTER&utm_campaign=86e60cf7da-EMAIL_CAMPAIGN_2019_02_25_06_47_COPY_01&utm_medium=email&utm_term=0_0ea0a0abaf-86e60cf7da-18
18. OCHA Relief Web. "Ethiopia: Floods - Flash Update No. 3, as of 18 August 2020." Situation Report, 18 August 2020. <https://reliefweb.int/report/ethiopia/ethiopia-floods-flash-update-no-3-18-august-2020>
19. OCHA Humanitarian Response. "Flood Response Plan, Ethiopia." 2020 Kiremt Season Floods, September 2020. <https://www.humanitarianresponse.info/>

sites/www.humanitarianresponse.info/files/documents/files/ethiopia_-_flood_emergency_response_plan_for_2020_kiremt_season_16_sep_2020.pdf
20. OCHA Humanitarian Response. "Joint Government – Humanitarian Partners National Flood Contingency Plan." 2020 Kiremt Season, June 2020. https://www.humanitarianresponse.info/sites/www.humanitarianresponse.info/files/documents/files/flood_contingency_plan_june_2020.pdf

Samuel Tilahun Tessema est conseiller juridique principal auprès de l'envoyé spécial de l'IGAD au Soudan du Sud. Pendant plus de neuf ans, avant de rejoindre l'IGAD, il a occupé différentes fonctions au sein la Commission des droits de l'homme et des peuples de l'Afrique.

Source : **IWGIA** *The Indigenous World* 2021

Traduction par **Alain Gascon**, membre du réseau des experts du GITPA pour l'Afrique

Ndt : Notes du traducteur.

J'ai actualisé quelques données chiffrées.

Les transcriptions « scientifiques » internationales des langues locales apparaissent en italique et entre crochets.